



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : Mercredi 12 mars 2025

**Délibération N°2025 - 03**

**Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical en date du 27 Novembre 2024**

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean MONFORT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 12 mars, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des Procès-Verbaux des Comités du 9 Octobre et 27 novembre 2024
- Finances**
2. Débat d'orientations Budgétaires 2025
  3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement – Budget Principal
  4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement – Budget Annexe CFME
- Ressources Humaines**
5. Evolution du statut des Gardiens de l'Environnement
  6. Participation à la Protection Sociale Complémentaire
  7. Création de postes
  8. Mise à jour du tableau des effectifs
- Administration Générale**
9. Validation du portage financier par l'EPFL pour l'acquisition de l'immeuble AMATER
- Questions Diverses**

**Membres présents**

**Pour la CTM** → Mesdames N. ACCUS ADAINE - N. LIMIER. – Mr E. DUFEAL.

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mr H. GROS DESORMEAUX ( Anses d'Arlet) – Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) — — Mr D. DELEPINE(Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Morne Vert) — Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) - Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière Salée)– Mr R. DULYMBOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE ( Saint Esprit) - Mme M-J. LAMIN (Saint-Joseph) — Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULTAT (Schoelcher) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin).

→ **Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM).

**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→ **Communes** : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr F. ISMAIN(CTM) à Mr R. DULYMBOIS (Robert) – Mr A. BIRON (Case Pilote) à Mr D. DELEPINE(Ducos) - Mr E. GABRIEL(Marin) à Mme K. SALIBER (Morne- Vert) – Mr M. GOBALSAMY (Saint-Pierre) à Mr G. MONSTIN(Carbet) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT (Diamant).

**Membres titulaires absents**

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL - F. CARIUS – M-A. RAVIN – Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – O. MARIE REINE.

→ **Communes** : Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin)

→ **Communautés d'agglomération** : - Mr L. CLEMENTE (CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM).

**Membres titulaires absents excusés** : Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr J. DOMERGUE(FRANCOIS) - Mr C. PALIN(Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	25
Procurations	06
Exprimés	31
<b>Vote</b>	
Pour : 31	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
<b>Date de la convocation :</b>	27 février 2025

**Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu le Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical en date du 29 novembre 2023 transmis aux Membres du Syndicat Mixte du PNRM,
- Vu la convocation en date du 27 Février 2025 adressée aux Membres portant à l'ordre du jour notamment, le vote du Procès-verbal in extenso de la réunion du Comité Syndical en date du 27 novembre 2024,

Considérant que le quorum est atteint et le Président de séance ayant demandé aux membres leurs observations sur le procès-verbal in extenso de la réunion du Comité Syndical en date du 27 novembre 2024.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré  
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

**le Comité syndical,**

**Article 1**

Adopte, le Procès-verbal in extenso de la réunion du Comité Syndical en date du 27 novembre 2024

**Article 2**

la présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 12 mars 2025

Le Président

  
Félix ISMAÏN

